

Avril 2023

Se

Contact

Joyeuses pâques à tous

---

## Bibliothèque municipale

La municipalité de Saint-Stanislas désire connaître votre intérêt au sujet de la bibliothèque municipale. Notre bibliothèque a un budget annuel pour l'achat de nouveaux livres et nous aimerions savoir ce que nos résidents aiment lire.

Écrivez-nous via notre page facebook ou par courriel au [admin@st-stanislas.qc.ca](mailto:admin@st-stanislas.qc.ca)



Si vous aimez la lecture,  
il est temps de venir nous voir!

Heure d'ouverture :  
Tous les mercredis,  
de 18 h 30 à 19 h 30 !

**Il est possible d'avoir accès à la  
bibliothèque sur les heures  
d'ouverture du bureau municipal**

Venez nous voir en grand nombre!

# RAPPORT FINANCIER MUNICIPALITÉ ST-STANISLAS

Les membres du conseil municipal ont adopté lors de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2023 le rapport financier pour l'année 2022. Voici un bref condensé du dépôt de ce document.

## RAPPORT FINANCIER 2022

### REVENUS

Taxes	470 745
Compensations tenant lieu de taxes	31 976
Transferts	183 957
Autres	165 248
Investissement	484 086
Total :	1 336 012

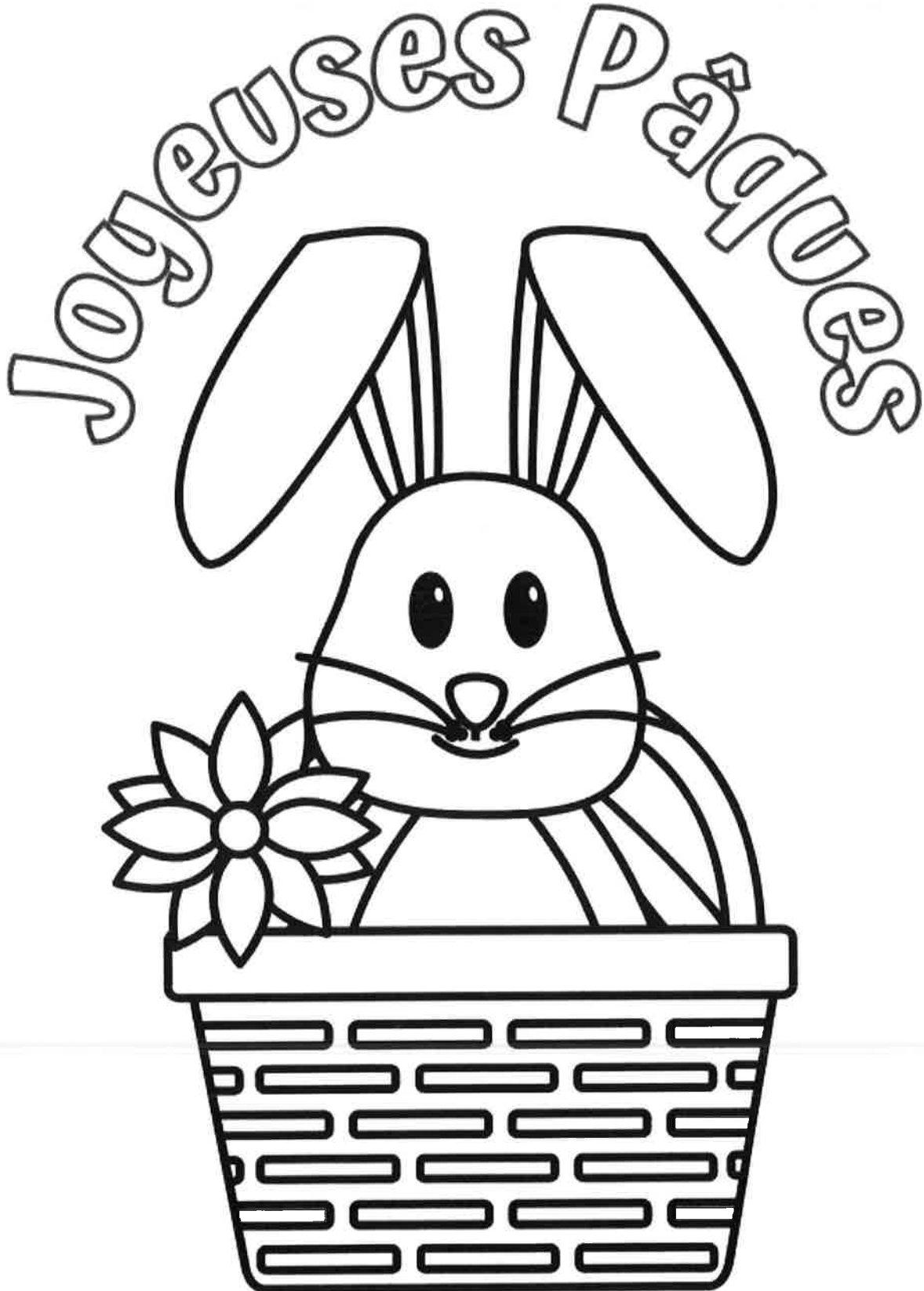
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Administration générale	205 367
Sécurité publique	64 942
Transport	272 169
Hygiène du milieu	116 465
Aménagement-urbanisme et dév.	28 121
Loisir et culture	260 017
Frais de financement	774
Total :	947 855
Surplus de l'exercice :	388 157
Moins investissements :	(484 086)
Amortissement des immobilisations	175 169
Affectations	(36 805)
Autres éléments de conciliation	(21 463)
Surplus de l'exercice	20 972

# Concours de pâques

Dessine-moi et apporte-moi au bureau municipal pour gagner un chocolat des pères Trappistes de 400 gr. Vous avez jusqu'à mardi le 11 avril 2023 16h00 pour participer au concours.

Nom : \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_



# Offre d'emploi camp de jour 2023



Tu es un jeune dynamique qui aime travailler avec les enfants de 4 à 11 ans? Nous avons un emploi parfait pour toi!

## Prérequis obligatoire:

- Être âgé de 15 à 30 ans;
- Avoir des aptitudes pour le travail en équipe et pour l'animation de jeunes enfants;
- Être prêt à suivre des formations (RCR et animation de camp de jour).

La personne engagée devra s'occuper, avec une autre personne, d'un groupe d'enfants âgés de 4 à 11 ans.

**Nombre d'heures semaine** : ± 35 heures

**Nombre de semaines** : ± 8 Semaines

## Comment faire parvenir ton C.V.?

Par courriel à l'adresse suivante:

[admin@st-stanislas.qc.ca](mailto:admin@st-stanislas.qc.ca)

OU

Au bureau municipal de Saint-Stanislas!



**Pour plus d'informations, appelez au 418-276-4476**

À tous les citoyens de Saint-Stanislas

**Objet : Avis de convocation – Assemblée générale  
annuelle de la Corporation Falø de Saint-Stanislas**

La présente est pour vous informer de la tenue de l'assemblée générale  
annuelle de la Corporation Falø de Saint-Stanislas qui aura lieu :

**Date et Heure : 6 avril 2023 à 18h30**

**Lieu : Salle municipale de Saint-Stanislas**

Tous les citoyens de Saint-Stanislas sont les bienvenues à cette  
assemblée.

Pour confirmer votre présence, vous pouvez nous laisser un  
message sur notre page Facebook ou communiquer avec Sophy  
Caouette ou Valérie Thibeault.

Au Plaisir de vous rencontrer, le 6 avril prochain.

Guillaume Lavoie

Président

---



## Terrain de camping

Prendre note que les réservations pour le terrain de camping du Lac Eden se font maintenant par internet sur le site [CAMPIN.CA](http://CAMPIN.CA) ou sur le site de la municipalité de St-Stanislas au [www.st-stanislas.com](http://www.st-stanislas.com)



---

## AVIS À LA POPULATION

La municipalité de Saint-Stanislas désire vous informer que le Restaurant au Clocher est fermé pour un temps indéterminé en raison d'un manque de concessionnaire.

De plus, nous désirons remercier Mme Carmen Girard et M. Ghislain Martel d'avoir occupée la concession du restaurant et nous leurs souhaitons une retraite bien méritée!

---

## Sentier de motoneige local

La municipalité de Saint-Stanislas désire vous informer que le sentier de motoneige est présentement fermé.

Nous tenons également à remercier les propriétaires de terrain privé dans la municipalité pour les droits d'accès aux sentiers de motoneige. C'est un geste qui est apprécié de tous. Merci de votre collaboration ainsi vous participez au développement de notre municipalité !



# **OPPORTUNITÉ D'AFFAIRE**

**La municipalité de Saint-Stanislas recherche un nouveau concessionnaire afin d'assurer la gestion et l'opération du Restaurant au Clocher suite au départ à la retraite des personnes qui étaient les gestionnaires.**

**Le restaurant au Clocher est situé dans l'église. Le concessionnaire devra assurer la gestion du restaurant, des denrées, la comptabilité et autres tâches connexes.**

**Tous les frais fixes sont assumés par la municipalité.  
(Électricité, téléphone, chauffage, aucun loyer à payer)**

**Les personnes intéressées à offrir leurs services sont appelés à soumettre leur candidature aux coordonnées suivantes :**

**Par Courriel : Caroline Gagnon, directrice générale,  
admin@st-stanislas.qc.ca  
Téléphone: 418-276-4476**

# IMPORTANT

## Avis aux propriétaires d'animaux

Suite à plusieurs plaintes reçues par des résidents de la municipalité, nous désirons vous rappeler le règlement concernant les chiens :

- Obligation d'enregistrer et de licencer tout chien au coût de 30\$ par année;
  - Un permis de chenil est exigé si vous avez 3 chiens et plus;
  - Tout chien de plus de 20 kg doit porter un licou ou un harnais attaché à sa laisse en tout temps;
  - Les amendes en cas de non-respect sont :
    - - Entre 250\$ et 750\$ dans le cas où un chien n'est pas licencié;
    - Entre 500\$ et 1 000\$ pour un chien non attaché.
  - Tout vétérinaire et tout médecin soignant est tenu de signaler à la municipalité qu'un chien a mordu une personne ou un autre animal;
- 
- Le chien qui a mordu sera soumis à des examens et du gardiennage, lesquels sont aux frais du propriétaire ou du gardien.






**Grands Frères  
Grandes Sœurs**


DU LAC-ST-JEAN NORD


## Recrutement de mentor.e.s bénévoles

- Vous avez plus de 18 ans et vous aimeriez vous impliquer auprès d'un enfant, d'un adolescent ou d'un jeune adulte de votre communauté?
- Vous croyez être un bon modèle?
- Vous aimeriez partager une passion, faire des activités ou simplement discuter?
- Vous avez environ 1h à 3h aux deux semaines à offrir bénévolement?

**Contactez-nous pour avoir plus d'informations sur la nature de l'implication et sur le processus de sélection.**

 418-276-8297

 [gfgslsjn1@gmail.com](mailto:gfgslsjn1@gmail.com)

 Site web: [lac-st-jean.grandsfreresgrandessoeurs.ca](http://lac-st-jean.grandsfreresgrandessoeurs.ca)



**DIMANCHE 28 MAI 2023  
DE 12H00 À 15H00**

# Fête de la famille à Saint-Stanislas

Plusieurs activités prévues!

Dîner hot-dog,  
Structures gonflables,  
maquillage,

Animation,

distribution d'arbres pour toutes  
les personnes présentes.

**Gratuit pour tous !**

**On vous attend sur place!**



## Bulletin municipal

Société d'Habitation du Québec  
Programme de rénovation résidentielle RénoRégion

Vous êtes propriétaire-occupant d'une résidence qui nécessite des réparations majeures et votre ménage est à faible revenu, la Société d'Habitation du Québec peut vous aider.

### Quels sont les travaux admissibles?

- Le bâtiment doit nécessiter des travaux visant à corriger une ou plusieurs déficiences majeures tels que : Murs extérieurs, ouvertures, toiture, structure, etc.;
- Les travaux doivent être réalisés par un entrepreneur possédant une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec;
- Les travaux doivent débuter seulement après avoir été approuvés par l'inspecteur responsable du programme pour la MRC Maria-Chapdelaine.
- L'évaluation municipale de la résidence doit être inférieure à 150 000 \$.

### En quoi consiste l'aide financière?

- Le programme RénoRégion prévoit une subvention pouvant atteindre 95% du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 20 000\$ ce montant peut toutefois atteindre 25 000\$ pour les ménages dont le revenu est inférieur ou égal au NRA.
- Le pourcentage de la subvention varie selon le revenu et la taille du ménage.

### Comment obtenir plus de renseignements sur le programme RénoRégion?

- Consulter l'adresse courriel suivante : [infoshq@shq.gouv.qc.ca](mailto:infoshq@shq.gouv.qc.ca)
- Vous pouvez également contacter l'inspecteur responsable de l'application du programme RénoRégion pour votre MRC, Michel Fortin au 418-900-5242 ou par courriel à l'adresse [mifortin@hotmail.com](mailto:mifortin@hotmail.com) en ayant soin d'avoir en main votre déclaration d'impôt pour l'année fiscale 2022 et l'avis d'évaluation municipale de votre résidence.
- Des formulaires d'inscription sont également disponibles auprès de votre municipalité.

Note : Cet article ne constitue qu'un résumé du programme; d'autres modalités peuvent s'appliquer.

La SHQ assume les coûts du programme RénoRégion.

La Société canadienne d'hypothèque et de logement peut également y contribuer.



## Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

**Avez-vous produit votre déclaration de revenus?**

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

### **Avez-vous droit au SRG?**

**Oui, si :**

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 20 832 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
  - ✓ 27 552 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
  - ✓ 38 592 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
  - ✓ 49 920 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

### **Vous ne recevez pas le SRG?**

**Voici comment vous pouvez l'obtenir :**

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

**Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :**



En ligne, sur le [site Internet](#) de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



**En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur [eServiceCanada](#) avant de se présenter dans un CSC;



**Par la poste**, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

**Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.**

### **Qu'est-ce que le SRG?**

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.